

**VILLE
DE
SAINT-JULIEN-lès-METZ**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

En date du 5 décembre 2019

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 5 décembre 2019 sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Approuvé le compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 17 octobre 2019

A L'UNANIMITE :

- Pris en charge les frais relatifs à une formation suivie par un éducateur des activités physiques et sportives.
- Décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence proposé par le centre de gestion de la Moselle pour le risque prévoyance.
- Fixé les tarifs de location de parcelles communales pour l'année 2020
- Fixé les tarifs de concessions dans le cimetière communal pour l'année 2020.
- Décidé de maintenir à 295,00 € l'intervention de salage opérée en faveur des communes voisines et des entreprises pour l'hiver 2019-2020.
- Porté à 2.224,00 € le taux de loyer de la chasse communale pour l'exercice 2020
- Fixé la participation des familles pour un séjour à la neige du lundi 17 février au samedi 22 février 2020 de la manière suivante
- Procédé à la décision modificative n°4 du budget Primitif 2019.
- Accepté l'offre de l'entreprise 3DEST pour des travaux de désamiantage et démolition de trois pavillons pour un montant de 96.504,00 € H.T. soit 115.804, 80 € T.T.C..
- Autorisé le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible et pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, soit à un accroissement saisonnier d'activité.
- Donné un avis favorable au 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025.

Fait à Saint-Julien-lès-Metz, le 10 décembre 2019



Le Maire

Fabrice HERDÉ